



Option 5^{ème} - Rentrée 2024

Les options sont facultatives : c'est un choix volontaire de la part de l'élève et de ses responsables légaux.
Le nombre de places est limité : si les demandes sont trop importantes, des critères sont mis en place.
Le choix peut être également limité par les emplois du temps et les éventuels cumuls.
En cas de difficulté, les responsables légaux sont contactés.

Chorale

Chaque année, l'enseignement « chorale » accueille les élèves qui le souhaitent, sur la seule base de leur motivation et de leur assiduité et quelle que soit leur classe ou leur pré-requis musical. Ils pratiqueront le chant choral collectif au sein d'un projet artistique ambitieux.



L'enseignement facultatif de chant choral s'inscrit dans un projet inter-établissements (cinq collèges et le lycée Quinet), soit près de deux cents élèves choristes, pour l'interprétation d'un programme de chansons françaises et étrangères à deux voix ou plus, accompagné par un ensemble instrumental professionnel, qui se concrétisera par un concert au Théâtre de Bourg-en-Bresse en fin d'année scolaire (date non connue à ce jour).

Recrutement : Engagement sur l'année scolaire

Organisation : 1 heure de répétition hebdomadaire + quatre jours de regroupements + participation au concert de fin d'année

Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)

Le collège Lucie Aubrac forme des JSP en partenariat avec les Pompiers. Les objectifs sont :

- la cohésion de groupe en rassemblant toute la section et grâce à la pratique d'activités collectives.
- la préparation aux épreuves sportives réparties en épreuves annuelles prévues au calendrier des pompiers (cross, épreuves athlétiques) et épreuves finales du brevet (grimper de corde ou tractions et course à pied).

La programmation de ses activités est construite sous forme de cycles qui se succèdent tout au long de l'année, alternant entre préparation aux épreuves finales et besoins liés au calendrier.

Les futurs JSP devront faire preuve de persévérance et de goût pour l'effort afin de satisfaire, au final, aux exigences des épreuves sportives du brevet.

Pour les familles intéressées, une réunion d'information aura lieu au collège au 3^{ème} trimestre.

Recrutement : engagement de 3 ans en collège et de 1 an au lycée. Chaque section comporte au maximum 6 JSP. Il est demandé à chaque candidat de fournir une lettre de motivation. L'élève sera ensuite convoqué à la caserne de Villereversure accompagné d'un responsable légal fin mai, début juin pour un entretien.

La formation au collège **et** en caserne est obligatoire.

Organisation au collège : en plus de leur emploi du temps, 1 heure d'EPS hebdomadaire + une dizaine d'heures dans l'année réservée pour les autres disciplines (compétences ayant trait à la physique-chimie, à la SVT, à l'engagement citoyen et à l'EPS)

Organisation en caserne Villereversure : formation tous les samedis matin en période scolaire + les samedis de la première semaine des vacances scolaires + participation à toutes les commémorations.

Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA)

Découverte des langues grecques et latines, de la mythologie, de la civilisation et de quelques éléments d'histoire antique. Cette option permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur des cultures qui ont fondé la nôtre, de mieux comprendre le français à travers l'étymologie.

L'option LCA permet d'obtenir des points pour le diplôme national du brevet en 3^{ème}.

La volonté est de valoriser le travail des élèves.

Recrutement : Engagement sur 3 ans (inscription en 5^{ème} puis reconduite automatiquement en 4^{ème} et 3^{ème})

Organisation : 1h hebdomadaire